

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation et des sessions de regroupement avec travaux pratiques et visites sont organisées.
- Formation modulable : possibilité de suivre tout ou partie de la formation. *Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA*
- Evaluation : à partir d'une fiche technique, explicitation lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un élevage caprin
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet :

<https://epl.aubenas.educagri.fr/>

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Olivier de Serres
1062, chemin du Pradel
07170 MIRABEL
Tél : 04-75-36-71-80
Fax : 04-75-36-76-02

Contact formation : cfppa.aubenas@educagri.fr



CFPPA Olivier de Serres

Formation en élevage caprin à distance ou mixte Eligible au CPF - C3 du BPREA

Durée : 259 h à distance suivi par le CFPPA

Avec possibilité de suivre cette formation en partie à distance **et** en partie présentielle de 70h au CFPPA (**formation mixte**)

Une période de stage est possible selon les besoins du candidat (jusqu'à 140 heures)

Assurer la conduite technique d'un élevage caprin



CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours est individualisé et modulable

Introduction de la formation (2h)

Evaluer l'intérêt économique d'une production caprine (10h)

- Connaissance de la filière
- Connaissance des systèmes d'élevage.
- Les outils de suivi techniques et économiques

Assurer la conduite alimentaire d'un troupeau caprin (85h)

- La conduite des cultures pour un élevage caprin *
- les bases de l'alimentation
- Les bases du rationnement
- Raisonner le rationnement des chèvres
- Les prévisions alimentaires
- Conduite de l'alimentation selon les systèmes
- Influence de l'alimentation sur les performances des animaux
- Description et analyse de la conduite alimentaire

Assurer la conduite de la reproduction et de la sélection d'un troupeau caprin (36h)

- Conduite de la reproduction
- Conduite de la sélection en élevage caprin.

Raisonner la conduite d'élevage des jeunes (17h)

- Raisonner la conduite d'élevage des chevrettes
- Raisonner la conduite d'élevage des chevreaux de boucherie
- Evaluation formative sur l'élevage des jeunes
- Informations à collecter et à analyser sur la conduite de l'élevage des jeunes

Produire du lait en élevage caprin (31h)

- Anatomie et physiologie de la production laitière

- Le lait
- La traite
- Visites et comparaison de plusieurs systèmes de traite
- Evaluations formative

Choisir et aménager les bâtiments en élevage caprin (14h)

- Construction d'un bâtiment d'élevage : Réglementation et démarches administratives.
- Les bâtiments caprins (recommandations)
- Les bâtiments caprins
- Visites et comparaison de plusieurs bâtiments

Respecter la réglementation en élevage caprin (18h)

- Point sur la réglementation
- Les bonnes pratiques d'élevage
- Le transport des animaux

Assurer la conduite sanitaire d'un troupeau caprin (32h)

- Les bases de la prévention sanitaire en élevage caprin.
- Les principales maladies des caprins
- Description et analyse de la conduite sanitaire

Gérer les équipements sur une exploitation caprine (14h)

- **Coût de la formation** : 13 € à l'heure (VIVEA-parcours réduit) / **11 € à l'heure la partie distancielle et 16 € à l'heure la partie présentielle** (Compte Personnel de Formation – Autofinancement – France Travail – Autres OPCO)

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, Mon compte personnel ...)

- Taux de satisfaction (données 2023) : **90,0 %** / Taux de réussite (données 2023) : **100 %**

* possibilité de prendre ce module seul ou de l'enlever de l'alimentation (21h)